

Action sociale

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT



Vous avez besoin d'aide, d'un conseil ? Vous rencontrez des difficultés pour effectuer des demandes ou déclarations en ligne ?

Un élu est à votre disposition pour vous aider en toute confidentialité, dans vos démarches administratives (papier et/ou informatique).

Pour :

- **Constituer un dossier administratif et rassembler les documents appropriés**
- **Remplir les demandes par voie dématérialisée ou sur papier**
- **Rédiger des demandes écrites auprès des administrations**
- **L'accompagnement à l'utilisation des services en ligne**
- **La mise en relation avec les services concernés.**

Jour et horaire :



SUR RENDEZ-VOUS, les vendredis de 14h à 17h, dans les locaux de la mairie.

Pour prendre rendez-vous appeler la mairie au 05 61 91 83 09.

Merci de votre compréhension.